

# COMMUNIQUÉ

---

Casablanca, le 12 avril 2024

## **Le Groupe Société Générale a conclu un accord avec le Groupe Saham en vue de la cession de Société Générale Marocaine de Banques.**

L'accord prévoit la cession au groupe Saham des parts de Société Générale (57,67%) dans Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) dont le nom commercial est Société Générale Maroc.

La réalisation de cette opération, soumise à des conditions suspensives usuelles, pourrait intervenir d'ici fin 2024.

Cette cession est soumise à la législation en vigueur au Maroc et ne pourra être effective qu'après approbation de l'opération par les autorités réglementaires compétentes.

---

> Pour en savoir plus : [consulter le communiqué de presse](#)